

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2020

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

AU 31 MARS 2020

Sommaire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3-5
ÉTATS FINANCIERS	
Bilan	6
Évolution des actifs nets	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10-14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 et les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.



Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilité de l'auditeur à l'égard des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



ZARUCCHI KENDI INC.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le syndicat à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représente les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

Zarucchi Kendi Inc.

ZARUCCHI KENID INC.
SOCIÉTÉ DE COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

Laval, 28 septembre 2020

¹ Khirredine Kendi, CPA auditeur, CGA

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

BILAN
AU 31 MARS 2020

	2020		2019	
			(redressé)	
	Corporation	Fiducie Ville de Montréal	Total	
	\$	\$	\$	
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	159 115	13 597	172 712	207 492
Débiteurs (note 3)	21 545	12 040	33 585	30 499
Frais payés d'avance	1 467	-	1 467	12 692
Soldes interprojets	(2 860)	2 860	-	-
	<u>179 267</u>	<u>28 497</u>	<u>207 764</u>	<u>250 683</u>
IMMOBILISATIONS (note 4)	45 050	-	45 050	54 322
	<u>224 317</u>	<u>28 497</u>	<u>252 814</u>	<u>305 005</u>
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Créditeurs (note 5)	64 726	-	64 726	80 493
Revenus reportés	5 825	-	5 825	18 997
Portion à court terme de l'obligation découlant de contrat de location- acquisition (note 6)	2 340	-	2 340	2 340
	<u>72 891</u>	<u>-</u>	<u>72 891</u>	<u>101 830</u>
OBLIGATION DÉCOULANT DE CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (note 6)	4 290	-	4 290	6 630
	<u>77 181</u>	<u>-</u>	<u>77 181</u>	<u>108 460</u>
ACTIFS NETS				
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	38 420	-	38 420	45 352
NON AFFECTÉS	108 716	28 497	137 213	151 193
	<u>147 136</u>	<u>28 497</u>	<u>175 633</u>	<u>196 545</u>
	<u>224 317</u>	<u>28 497</u>	<u>252 814</u>	<u>305 005</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020			2019	
	Corporation		Fiducie Ville de Montréal	Total	Total
	Investis en immobilisations	Non affectés	Non affectés		
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	45 352	120 244	30 949	196 545	187 402
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(13 638) ⁽¹⁾	(4 822)	(2 452)	(20 912)	9 143
Disposition nette d'immobilisations	4 366	(4 366)	-	-	-
Remboursement de l'obligation découlant de contrat de location-acquisition	2 340	(2 340)	-	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>38 420</u>	<u>108 716</u>	<u>28 497</u>	<u>175 633</u>	<u>196 545</u>

¹ Se compose de l'amortissement des immobilisations.

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	2020			2019
	Corporation	Fiducie Ville de Montréal	Total	Total
	\$		\$	\$
PRODUITS				
Subventions (note 7)	487 574	8 790	496 364	551 109
Revenus de location	117 422	-	117 422	131 655
Activité - organisation et inscription	70 050	-	70 050	46 927
Commandites	2 750	-	2 750	-
	<u>677 796</u>	<u>8 790</u>	<u>686 586</u>	<u>729 691</u>
CHARGES				
Salaires, charges sociales et sous- traitance	504 840	-	504 840	486 219
Fiducie - Ville de Montréal	-	11 242	11 242	13 211
Formation	3 062	-	3 062	2 004
Publicité et promotion	227	-	227	1 018
Location d'équipements	967	-	967	193
Frais d'activités	53 981	-	53 981	50 982
Matériel d'activités	18 087	-	18 087	21 685
Papeterie et fournitures de bureau	7 441	-	7 441	12 781
Entretien et réparations	63 181	-	63 181	78 843
Déplacements	1 199	-	1 199	2 330
Assurances	6 902	-	6 902	3 038
Télécommunication	4 255	-	4 255	4 160
Honoraires professionnels	5 740	-	5 740	16 299
Alarme et sécurité	1 643	-	1 643	1 703
Mauvaises créances	9 042	-	9 042	-
Amortissement des immobilisations	13 638	-	13 638	22 946
Intérêts, frais bancaires et pénalités	2 051	-	2 051	3 136
	<u>696 256</u>	<u>11 242</u>	<u>707 498</u>	<u>720 548</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(18 460)</u>	<u>(2 452)</u>	<u>(20 912)</u>	<u>9 143</u>

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

FLUX DE TRÉSORERIE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	(20 912)	9 143
Amortissement des immobilisations	13 638	22 946
	<u>(7 274)</u>	<u>32 089</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Créances et subventions à recevoir	(3 086)	(3 083)
Frais payés d'avance	11 225	(10 687)
Créditeurs	(15 767)	20 187
Revenus reportés	(13 172)	4 419
	<u>(20 800)</u>	<u>10 836</u>
RENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	<u>(28 074)</u>	<u>42 925</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(2 000)	(2 000)
Disposition d'immobilisations	(2 366)	4 109
ENTRÉES (SORTIES) NETTES DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	<u>(4 366)</u>	<u>2 109</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
REMBOURSEMENT D'OBLIGATION DÉCOULANT DE CONTRAT LOCATION-ACQUISITION ET SORTIES NETTES DE FONDS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	<u>(2 340)</u>	<u>(9 383)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(34 780)	35 651
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>207 492</u>	<u>171 841</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>172 712</u></u>	<u><u>207 492</u></u>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés de l'encaisse.

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

1- STATUTS CONTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC est un organisme sans but lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 31 décembre 1993 et il est exempté de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants :

Gérer l'ensemble des installations en fonction des attentes de l'ensemble de la population de Parc-Extension;

Organiser des événements spéciaux sur demande des organismes du milieu et de la population;

Réaliser des activité d'autofinancement;

Assurer l'accessibilité aux organismes et à la population;

Promouvoir l'organisation et la réalisation d'activité sportives, de loisirs, culturelles et communautaires;

Favoriser des échanges et des relations harmonieuses entre les différents groupes culturels et ethniques du quartier.

2- PRINCIPALES METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Estimations de la direction

La préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL), exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Comptabilité par fonds

Les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la prestation de services de soutien communautaire et à l'administration sont présentés dans le fonds Corporation. Le fonds de Fiducie Québec en forme présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents au projet Québec en forme.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

2- PRINCIPALES METHODES COMPTABLES (suite)

Inscription aux activités

Les inscriptions aux activités sont constatées aux produits lorsque les activités ont lieu.

Produits de location

Les produits provenant des locations sont inscrits linéairement sur la période couverte par ces derniers.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et les taux et durée ci-dessous :

	<u>Méthode</u>	<u>Taux/Durée</u>
Équipement et mobilier	Dégressive	20 %
Équipement - Salle de conditionnement physique	Dégressive	20 %
Équipement informatique	Dégressive	30%
Salle Cardio - Boxe	Dégressive	20 %
Équipement gymnase	Dégressive	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	7 ans
Site internet (WEB)	Dégressive	30%
Système d'alarme	Dégressive	20 %
Uniforme Modema et Ozzier Basketball	Dégressive	30%
Équipements louées en vertu d'un contrat de location-acquisition d'équipements	Linéaire	3 à 5 ans

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ces actifs et passifs financiers au coût après amortissement. Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition.

3- DÉBITEURS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Corporation		
Clients	15 987	22 558
Avances	5 558	5 558
	<u>21 545</u>	<u>28 116</u>

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

Fiducie Québec en forme

Fonds à recevoir Québec en forme

Fiducie Ville de Montréal

-	2 383
12 040	-
<u>12 040</u>	<u>2 383</u>
<u><u>33 585</u></u>	<u><u>30 499</u></u>

4- IMMOBILISATIONS

2020

2019

(redressé)

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
	\$	\$	\$	\$
Équipement et mobilier	92 314	84 196	8 118	10 148
Équipement - Salle de conditionnement physique	71 710	62 156	9 554	8 220
Équipement informatique	52 454	49 350	3 104	4 434
Salle Cardio - Boxe	14 867	10 515	4 352	5 440
Équipement gymnase	14 977	9 938	5 039	6 299
Améliorations locatives	6 620	4 834	1 786	2 143
Site internet (WEB)	8 204	5 852	2 352	3 096
Système d'alarme	5 425	3 712	1 713	2 141
Uniforme Modema et Ozzier Basketball	17 289	14 887	2 402	3 431
	<u>283 860</u>	<u>245 440</u>	<u>38 420</u>	<u>45 352</u>
Équipements loués en vertu d'un contrat de location-acquisition	12 870	6 240	6 630	8 970
	<u><u>296 730</u></u>	<u><u>251 680</u></u>	<u><u>45 050</u></u>	<u><u>54 322</u></u>

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

5- CRÉDITEURS	2020	2019
	\$	\$
Corporation		
Fournisseurs et frais courus	8 698	12 485
Salaires et vacances	38 854	45 900
Dédutions à la source et charges de l'employeur	8 726	10 354
Taxes à la consommation	8 448	5 322
	64 726	74 061
Fiducie Québec en forme		
Fonds à rembourser	-	6 432
	-	6 432
	64 726	80 493

6- OBLIGATION DÉCOULANT DE CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION	2020	2019 (redressé)
	\$	\$
Contrat de location-acquisition photocopieur, valeur nette de 8 970 \$, remboursable sur 66 mois par versements mensuels de 195 \$, échéant le 27 janvier 2023	6 630	8 970
Portion de la dette échéant au cours du prochain exercice	2 340	2 340
	4 290	6 630

Les remboursements des prochains exercices sont les suivants:

	\$
2021	2 340
2022	2 340
2023	1 950

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020

7- SUBVENTIONS	2020	2019
	\$	\$
Corporation		
Ville de Montréal	466 832	511 148
CSSS - Ile de Montréal	-	12 682
Gouvernement du Canada - Placement Carrière Été	20 742	14 704
	<u>487 574</u>	<u>538 534</u>
Fiducie Ville de Montréal	8 790	12 575
Fiducie Québec en forme	-	-
	<u>496 364</u>	<u>551 109</u>

8- INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une des ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés créances et subventions à recevoir, qui sont assujetties à des conditions qui doivent être respectées pour en assurer l'encaissement.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne son obligation découlant de contrat de location-acquisition. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et les instruments à taux d'intérêt variable assujettissent l'organisme à un risque de flux de trésorerie.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses risques créditeurs.

CORPORATION DE GESTION DES LOISIRS DU PARC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 31 MARS 2020